

DÉBAT PUBLIC EUROPACITY

15 MARS AU 30 JUIN 2016



CAHIER D'ACTEUR

EuropaCity, une chance pour le territoire aéroportuaire

Le Grand Roissy-Le Bourget est un moteur de l'Île de France confronté au défi de l'articulation entre le dynamisme économique et la situation sociale des habitants (38% des habitants ont moins de 25 ans, 40 % de la population active est sans emploi dans certains quartiers, des revenus faibles et des niveaux de qualification bas).

C'est dans ce contexte encore marqué par les émeutes de 2007 que les élus locaux et l'État ont décidé, en 2009, l'urbanisation du Triangle de Gonesse pour permettre le développement socio-économique du territoire, et en particulier celui de Sarcelles, Villiers-le-Bel et Garges-lès-Gonesse qui sont parmi les communes les plus défavorisées d'Île de France.

L'arrivée d'EuropaCity dans l'est du Val d'Oise crée ainsi un espoir et des opportunités pour les populations. Vecteur d'attractivité économique et résidentielle, EuropaCity annonce la création de plus de 10 000 emplois directs et d'une offre de formations adaptées.

En complément, il faut favoriser l'accès des habitants aux emplois locaux, via une amélioration des transports collectifs et un meilleur accompagnement des parcours professionnels.

Le Conseil départemental contribue à ce développement en étant maître d'ouvrage de l'avenue du Parisis et du bus à haut niveau de service, qui préfigure le barreau de Gonesse, et en appuyant le campus des métiers.



LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

Fort de 1,2 million d'habitants, le Val d'Oise est le 2^{ème} département le plus jeune d'Île-de-France. Il constitue une véritable « porte d'entrée » du Grand Paris et un espace ouvert à l'international. A ce titre, le Conseil départemental du Val d'Oise s'implique activement en faveur du développement économique, social et urbain des territoires de projet du Grand Paris.

Dans un monde où la concurrence entre métropoles est de plus en plus prégnante, les aéroports sont devenus des lieux essentiels pour l'attractivité des «villes monde». Pour conserver et développer leur rang, elles doivent disposer d'un aéroport international, attractif et performant, qui permet un branchement direct sur la mondialisation.

Par ailleurs, les places aéroportuaires deviennent des lieux de vie. Les aéroports sont désormais conçus comme des projets urbains associant ville et infrastructure. L'essor du trafic de voyageurs a généré le développement successif d'offres commerciales à l'intérieur des aéroports puis d'offres de services à proximité immédiate de l'aéroport. Ainsi, hôtels, bureaux, commerces, centres d'affaires et de congrès, activités touristiques etc. viennent compléter un espace autrefois exclusivement destiné aux activités de logistique. Les territoires aéroportuaires connaissent donc une véritable diversification économique.

Le corridor aéroportuaire du Grand Roissy – Le Bourget s'inscrit dans cette tendance et se positionne comme le cluster des échanges internationaux fondé sur l'exceptionnel nœud de connexion que constituent les deux plateformes de CDG et du Bourget tant pour les marchandises que pour les passagers. Le cluster s'appuie sur les filières traditionnelles que sont l'aéronautique, l'aéroportuaire et la logistique mais également sur des filières plus récentes que sont le commerce international, le tourisme et les loisirs.

Avec une offre touristique, commerciale, culturelle et de loisirs accessible au plus grand nombre et fondée sur l'innovation, la découverte, le divertissement et la qualité de vie, EuropaCity constitue un vecteur d'attractivité indéniable à l'échelle mondiale et un projet phare pour le renforcement du cluster des échanges internationaux du Grand Roissy – Le Bourget.

Mais EuropaCity n'est pas le seul projet d'envergure au sein du corridor aéroportuaire. Une étude réalisée par le bureau d'études ECODEV identifie 25 grands projets sur le Grand Roissy – Le Bourget à l'horizon 2030 qui représenteraient 15 milliards d'investissement privés et devraient créer 130 000 emplois directs nouveaux. Le



territoire du Grand Roissy – Le Bourget représenterait alors 17% du PIB francilien. Avec toutes les réserves et précautions à prendre en matière de projection d'emplois, ECODEV prévoit que les 10 projets structurants à l'horizon 2020 devraient générer plus de 20 000 emplois (dont 7000 créations nettes, hors transferts). Ces projets présentent le grand intérêt de s'inscrire dans la dynamique du cluster des échanges internationaux. Il s'agit notamment de l'International Trade Center (2 440 emplois), d'Aérolians (12 à 15 000 emplois), d'A-Park (3 000 emplois), des projets immobiliers d'ADP (2 150 emplois) et de la Zone d'activités de Mitry - Compans (1 590 emplois). EuropaCity projette la création de 11 800 emplois directs et 6 300 emplois indirects relevant de 80 métiers pour la phase d'exploitation qui vont du CAP au BAC+5.

L'enjeu pour le territoire est qu'une grande partie de ces emplois bénéficient aux populations du Grand Roissy – Le Bourget écartées aujourd'hui du dynamisme économique. Pour ce faire EuropaCity crée EuropaCity Compétences qui a vocation à travailler avec les acteurs du territoire de l'emploi et de l'insertion sur l'employabilité des populations locales. Il s'agira aussi de porter des formations adaptées aux métiers développés au sein du Campus des Métiers et des Qualifications du Grand Roissy – le Bourget, de favoriser l'apprentissage et l'alternance et de mettre en place des partenariats avec les TPE-PME locales.

Les experts prévoient que les pôles commerciaux ne seront plus des simples lieux d'achat mais deviendront prochainement des lieux de découvertes, d'échanges et de loisirs. EuropaCity s'est largement inspiré de ces différentes analyses afin d'imaginer la programmation de son équipement en 2024 : une offre exceptionnelle

en France avec la venue de marques ou d'enseignes inédites, adaptée aux nouveaux modes de consommation et innovante avec l'implantation de nouveaux concepts. Au regard de ces caractéristiques, EuropaCity n'aura pas d'impacts négatifs sur le commerce des centres-villes voisins. Les centres commerciaux du nord-est de l'Île de France pourront par ailleurs d'ici 8 ans s'adapter à cette concurrence nouvelle.

Les secteurs culturels et créatifs ont représenté 83,6 milliards d'euros de revenus et 1,3 million d'emplois¹ en 2013. Outre son rôle économique capital, la culture joue un rôle important dans le développement urbain en contribuant à donner une image positive et attractive pour les populations, les touristes et les entreprises. Ainsi, l'étude « L'apport de la culture à l'économie en France » montre qu'il existe une corrélation positive entre l'implantation d'un grand équipement culturel et le développement économique d'un territoire, d'autant plus déterminante que la population est modeste et que les politiques d'accompagnement sont performantes. EuropaCity s'implante sur un territoire qui présente la plus forte concentration de minima sociaux du département mais qui se distingue par la richesse des initiatives culturelles et par la présence à



proximité de plusieurs sites emblématiques. L'enjeu est de développer des partenariats avec les acteurs culturels du territoire.

Le territoire est jusqu'à présent conçu pour la voiture particulière. Face au risque de saturation du réseau magistral à l'horizon 2030, il poursuit l'objectif que la moitié des déplacements soit réalisée en transports collectifs. A cette fin, les liaisons de forte capacité, la ligne 17 nord, le barreau de Gonesse et l'échangeur A1/A3/RD370, sont indispensables pour améliorer le lien avec la métropole. D'autres liaisons structurantes devront être aménagées pour desservir les zones d'habitat et permettre le rabattement vers le réseau lourd : la ligne 20, les autres lignes identifiées par le STIF ou encore le site propre de l'avenue du Parisis. Enfin la promotion des modes actifs et la diversification des usages de l'automobile doivent être favorisées.

L'Île de France a quasiment divisé par trois sa consommation de terres agricoles depuis 1990 en application du SDRIF et constitue une région pionnière en matière de maîtrise de l'étalement urbain. On peut s'interroger en même temps sur la vocation agricole à long terme de parcelles éloignées des corps de ferme, trop petites pour les grandes cultures, installées sur des sols historiquement pollués et soumises à la pression de trafics routier et aérien intenses. Prévue de longue date dans les SDRIF successifs, l'urbanisation du Triangle de Gonesse est une opération publique d'aménagement pilotée par l'Etat au sein de laquelle vient s'implanter EuropaCity. En choisissant un parti d'aménagement compact et en s'inscrivant dans une démarche Responsabilité Sociétale des Entreprises, l'EPA Plaine de France a choisi de rompre avec l'étalement urbain. EuropaCity poursuit cette même ambition et affiche la volonté de devenir un laboratoire de nouvelles pratiques urbaines plus économes et innovantes : quartier entièrement piéton sur une surface de 80 hectares, réutilisation et mutualisation des ressources, réduction des émissions polluantes. Un autre enjeu est d'articuler ce projet avec le centre-ville de Gonesse, les communes du Val d'Oise, de Seine Saint-Denis.

¹ Le 2ème Panorama de l'économie de la culture et de la création en France (France Créative et EY – 2015)

EuropaCity constitue une chance pour le territoire. Cependant son implantation au sein du Triangle de Gonesse va générer des impacts sur les territoires environnants. Il revient à la puissance publique de les identifier le plus précisément possible et d'engager des actions permettant d'optimiser cette implantation.

S'inspirant de modèles européens de reconversion par la culture, le Conseil départemental du Val d'Oise propose que le comité de pilotage d'EuropaCity étende son rôle afin de mieux accompagner l'ancrage territorial du projet et de favoriser des projets d'initiative locale.

- ✓ Concernant l'ancrage territorial, le comité de pilotage pourrait :
 - Coordonner des dispositifs d'insertion locale et mettre en place des partenariats avec les entreprises et les artisans locaux.
 - Proposer des formations adaptées pour la population locale et des contrats d'apprentissage au sein du Campus des Métiers et des Qualifications.
 - Mettre en réseau les lieux touristiques et culturels.
 - Coordonner les programmations culturelles et définir des modalités d'accueil des artistes locaux au sein d'EuropaCity.
 - Elaborer des plans de circulation permettant des liaisons facilitées avec les communes environnantes.
 - Construire un observatoire de l'évaluation des impacts du projet.
- ✓ Concernant l'émergence de projets d'initiative locale, le comité de pilotage pourrait accompagner les porteurs de projet. Son rôle consisterait à évaluer les projets, mobiliser et animer des partenariats, rechercher des financements, labelliser les projets de qualité et assurer leur mise en réseau.

Afin de constituer un lieu de débat, d'échange et d'action, il est souhaitable que le comité de pilotage d'EuropaCity soit composé d'élus locaux, départementaux et régionaux, d'experts nationaux ou internationaux, de membres de la société civile, de techniciens et de citoyens.

Par ailleurs, EuropaCity s'inscrit dans le système urbain complexe du territoire aéroportuaire au sein duquel il est nécessaire de trouver des articulations et des complémentarités avec le quartier d'affaires du Triangle de Gonesse mais aussi avec le site PSA et le site du Bourget.

Dans le cadre du Contrat d'Intérêt National du corridor aéroportuaire, l'Etat, ses opérateurs et les collectivités territoriales doivent s'y employer. Pour cela, le Conseil départemental du Val d'Oise souhaite la mise en place d'un cadre de coopération à l'échelle des trois intercommunalités du Grand Roissy – Le Bourget afin de travailler à la cohérence globale des projets. Ces articulations devront être pensées en termes de programmation économique, de diversification des fonctions urbaines, d'aménagement et de mobilité.

Le débat public est l'occasion d'améliorer le projet. D'ores et déjà le maître d'ouvrage a pris de nombreux engagements en réponse aux interpellations des participants aux réunions.

Néanmoins, la réussite du projet et de son ancrage territorial n'incombe pas seulement au maître d'ouvrage. Pour qu'EuropaCity joue le rôle de locomotive du développement du territoire aéroportuaire, il est indispensable de construire un écosystème territorial capable de répondre aux enjeux liés à l'implantation de ce projet majeur.